

ENGAGEMENTS INDIVIDUELS D'ERM DANS *act4nature*

ERM France en étant un bureau de conseil dans les domaines environnement, hygiène et sécurité et développement durable réalise régulièrement des missions liées à la biodiversité, notamment au travers des études d'impacts, de *due diligence* de projets de financement et en développant des stratégies RSE pour nos clients.

Nous souhaitons désormais intervenir davantage au niveau de nos opérations en France mais également en Afrique et dans le reste du monde, pour aider nos clients à façonner un avenir durable et responsable et pour les engager vers la protection de la biodiversité, quelle que soit leur maturité en la matière.

Par ailleurs, ERM France développe depuis plusieurs années des initiatives en lien avec la protection de la biodiversité, que ce soit par le biais de notre fondation ou à travers des initiatives locales. Nous souhaitons également accentuer ces efforts.

Notre engagement individuel se décline en 10 points, divisés en 4 grands thèmes.

1 Réduire nos impacts directs sur la biodiversité

■ D'ici 2020, nous aurons intégré dans 100 % de nos achats directs des critères liés à la biodiversité, en particulier des critères relatifs aux impacts des produits achetés et de leur chaîne de valeur sur la déforestation (zéro déforestation).

■ D'ici 2021, nous aurons renforcé nos pratiques, pour s'assurer que les dispositions nécessaires à la protection de la biodiversité ordinaire soient suffisamment intégrées lors de nos interventions sur site. En 2021, les procédures seront définies et mises en application.

2 Contribuer à l'amélioration de la biodiversité

■ Nous continuerons notre active participation aux différentes initiatives, plateformes, études et groupes de travail portant sur les méthodologies d'évaluation, de restauration et de compensation du capital naturel tels que BBOP, TCFD, WASH du WBCSD, Natural Capital Coalition.

■ Au travers de la fondation ERM, nous augmenterons dans les années à venir les projets soutenus par ERM France liés à la gestion et à la conservation de la biodiversité avec pour objectif d'avoir un projet en cours chaque année.

3 Sensibiliser nos employés

■ A partir de 2019, nous prévoyons de mener une action phare (ex : plantation d'arbres, journée pédagogique de protection de la biodiversité...) par an, avec un partenaire, afin de contribuer à la protection de la biodiversité et impliquer nos employés à cet enjeu.

■ Nous organiserons au moins une fois par an une sensibilisation de l'ensemble de nos employés à une thématique spécifique liée à la biodiversité ou un retour d'expérience de nos missions de terrain liées à la biodiversité.

■ Dès 2020, nous renforcerons notre politique biodiversité dans notre système de management ISO 14 001 certifié.

Au regard de cet engagement, notre analyse environnementale sera revue et des aspects environnementaux liés à la biodiversité deviendront significatifs.

4 Influencer nos clients pour réduire leur impact sur la biodiversité

■ D'ici 2022, nous proposerons dans nos missions de conseil et d'audit une analyse biodiversité, lorsque cela est applicable, en se reposant sur des Solutions Fondées sur la nature. Nous collecterons et valoriserons ces données afin de mettre en avant les impacts positifs des projets ERM sur la biodiversité, en lien avec les objectifs de développement durable (ODD) établis par l'ONU.

■ D'ici 2020, nous renforcerons les critères biodiversité dans nos procédures de Go/No Go pour les appels d'offres et de gestion des risques de nos projets.

■ Dans le cadre de nos missions, nous maintiendrons notre approche d'utiliser les standards les plus élevés sur la protection de la biodiversité et de nous conformer aux meilleures pratiques internationales. A cet effet, un suivi sera mis en place pour répertorier l'ensemble des missions et les standards utilisés.

